

GT du 14 février 2023



Montreuil, le 14/02/2023

DROITS ET MOYENS SYNDICAUX

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

• : cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : f : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) F : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Les mobilisations des 19, 31 janvier et des 7 et 11 février confirment le rejet de plus en plus massif de la réforme des retraites par la population. Avec en moyenne 2,5 millions de citoyennes et de citoyens qui manifestent à chaque appel intersyndical, partout sur le territoire, cette mobilisation est d'ores et déjà historique.

Les sondages sont sans appel, une large majorité rejette fermement cette réforme et même plus largement serait pour un blocage du pays pour obtenir le retrait de ce projet.

A la DGFIP, de nombreux agents ont montré leur détermination en étant en grève et sont probablement encore plus nombreuses et nombreux dans les manifestations.

La colère qui s'exprime aujourd'hui est plus vaste que le retrait de la réforme des retraites, elle englobe les problèmes de pouvoir d'achat, de répartition des richesses, de démocratie etc.

Les organisations syndicales sont les représentants du monde du travail.

A force de ne pas entendre les revendications, de mépriser les représentants des personnels, les citoyens et citoyennes ont pris conscience du fait qu'ils et elles ne sont pas entendus.es.

A la DGFIP, les agents et agentes ne se sentent pas entendus.es non plus. Les méthodes de dialogue sont éculées, ces séances de « concertation » où rien n'est négociable ni amendable ne dupent plus personne.

Ce GT en est encore une fois une belle démonstration, quel manque de volonté et d'ambition !

Un dialogue social qui se résume à 2 tours de table pour en finir toujours par les mêmes décisions prises unilatéralement par l'administration à l'image de ce gouvernement.

Il n'était visiblement pas suffisant de supprimer les droits à défenses des agents au niveau local, en termes de mutations, de promotions, de diminuer par la même occasion le nombre d'élus.es au niveau national pour les seules CAP restantes...

Vous persistez aujourd'hui à mépriser les agent.es via leurs représentants en :

- ➔ Optimisant les temps de CAP ce qui a pour conséquence de rendre à minima les temps de préparation (4 jours pour plus de 100 dossiers) ;
- ➔ Refusant de prendre en charge les frais des suppléants.

Quant aux moyens syndicaux proposés en lien avec les nouvelles organisations du travail, ils démontrent également le peu de considération pour les personnels et leurs représentants.

Toujours moins de temps et de moyens sous le contrôle de présidents qui décident de tout, et peuvent entraver la défense et la protection des personnels.

Pour la CGT Finances Publiques, le mépris dans ces fiches est manifeste car elles démontrent aucune prise en compte des spécificités de notre administration et des réformes passées qui pèsent encore sur les agent.es. Même à ce niveau-là, où un minimum d'ouverture et de souplesse n'aurait que très peu coûté en temps syndical et en frais pour un meilleur droit à défense des agents, vous persistez !

La CGT Finances Publiques interviendra avec des propositions sur les différentes fiches. Mais vous l'aurez compris, la CGT Finances Publiques ne peut se satisfaire d'un dialogue social qui n'est qu'une vitrine et un alibi à toutes les décisions unilatérales de l'administration.

